

COMMUNIQUE

Les études engagées par le Syndicat Mixte du Port de Dieppe confirment la possibilité d'automatiser le système de manœuvre du pont Colbert

Le comité de pilotage de suivi de l'opération de rénovation du pont Colbert s'est réuni le 27 juin 2017 sous la présidence de Jean-Christophe Lemaire, Vice-Président du SMPD. A cette occasion les membres du comité de pilotage ont pris connaissance des études menées pour l'automatisation de la manœuvre de l'ouvrage.

Le comité de pilotage de suivi de l'opération de rénovation du pont Colbert composé de représentants de la Région Normandie, du Département de la Seine-Maritime, de l'Agglomération Dieppe-Maritime, de la Ville de Dieppe et des services de l'Etat, dont les monuments historiques, a pris connaissance de l'étude réalisée par les sociétés ACTEMIUM et SEGULA, validant la possibilité d'automatisation du système hydraulique à eau douce du pont Colbert et de centralisation des commandes. L'étude de faisabilité, précédée d'une phase d'inspection a conclu à la possibilité d'automatiser la manœuvre du pont sous réserve de la réfection de la structure du pont, de toutes la chaîne cinématique de rotation, des boggies et du chemin de roulement.

L'automatisation de la manœuvre permet au pont Colbert d'être commandée à distance comme tous les autres ouvrages mobiles du port de Dieppe. L'automatisation de la manœuvre offre aux pontiers de ne plus travailler à la marée en horaires décalés. C'est une avancée sociale importante. La conduite directe à partir de la cabine de pilotage du pont Colbert sera toujours possible en mode manuel. Le savoir-faire séculaire des pontiers est de cette manière préservé et continuera de se transmettre de génération en génération.

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe sur la base de cette dernière étude peut désormais élaborer le programme fonctionnel et technique dans la perspective du lancement le second semestre 2017 du marché de maîtrise d'œuvre de la rénovation du pont Colbert.

Pour Jean-Christophe Lemaire, Vice-Président du SMPD : *« la rénovation et l'automatisation du pont Colbert permettent de marier intelligemment la préservation du patrimoine et la modernisation d'un outillage portuaire vital pour le trafic maritime et la circulation routière. C'est un atout pour ancrer le Port de Dieppe dans le 21^{ème} siècle. C'est aussi une avancée sociale importante en termes de santé et de qualité de vie pour les agents/pontiers du SMPD qui vont bénéficier de meilleures conditions de travail. »*